



Plainte déposée.

Incident avec une maîtresse, « mon fils ne peut plus aller à l'école »

« **Je veux simplement que mon fils retrouve une vraie scolarité** ». Habitante de Breteuil, Alexandra est mère d'un enfant de 9 ans. Depuis le début du mois de février, à la suite d'un incident dans une école du sud de l'Eure, son fils n'a toujours pas pu retrouver les bancs d'école. Pourtant, elle se bat auprès des différents instances pour avoir une réponse et trouver des solutions.

Pour comprendre l'histoire, il faut remonter au 3 février dernier. « **Il y a eu une altercation, en classe, entre la maîtresse et mon fils** ». Ayant des troubles du comportement, « **il bouge tout le temps et n'aime pas trop la contrariété** », confie sa mère.

Ce jour-là, donc, dans son école du sud de l'Eure, alors qu'il court dans la classe, « **la maîtresse le gifle. Ce sont des violences qu'on ne peut pas accepter** ». Lorsqu'elle récupère son enfant au centre aéré, Alexandra se rend ensuite à l'hôpital.

Selon le certificat médical descriptif, réalisé au centre hospitalier de Verneuil-d'Avre-et-d'Iton, il a été constaté « **un léger hématome costale droit superficielle de 3 centimètres, une rougeur sur la joue et l'oreille gauche ainsi qu'un choc émotionnel** ». Le médecin a prévu, à l'issue de l'examen, trois jours d'Incapacité Temporaire Totale (ITT).

Ce n'est que le lendemain, le 4 février, qu'elle décide de déposer plainte auprès de la Communauté de brigade de gendarmerie de Verneuil. « **Déposer plainte pour les violences que mon fils a subies de la part de sa maîtresse d'école. Mon enfant sera également entendu** ».

Après l'examen et le dépôt de plainte, « **nous apprenons que notre fils ne pourra plus revenir à son école. Ce n'est pas vraiment une exclusion mais plutôt un changement d'établissement. Il doit aller à Damville** ». Sauf que l'école en question refuse de l'accueillir. La possibilité d'aller à Condé-sur-Iton a également été évoquée, « **mais sa sœur est déjà présente dans l'école et nous pensons que ce ne sera pas une bonne idée** ».

Résultat : l'enfant n'a toujours pas repris le chemin de l'école. « **Entre l'Académie et l'école, tout le monde se renvoie la balle mais nous n'avons pas de réponse. Nous avons plein de mails à l'Académie qui sont restés sans réponse** ».

Les parents aimeraient seulement que « **notre fils soit de nouveau scolarisé** ». En ayant une préférence pour l'école de Cintray. Sauf que depuis la fin du mois de mars, « **nous avons eu un retour comme quoi il pourrait intégrer, en urgence, l'école de Francheville** ».

Un choix que les parents accepteraient « **même s'il faudra une dérogation puisque Francheville ne fait pas partie du secteur géographique défini** ». Une chose est certaine, « **nous ne voulons pas qu'il retourne dans son école d'origine** ».

H. DESHORS



Son fils souffre de troubles du comportement Photo d'illustration